

ASSEMBLEE GENERALE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

SAMEDI 18 JANVIER 2025

PROCES-VERBAL

Clubs présents et représentés :

Nom de la structure	Nombre de voix	Représentant
7A BAPAUME	113	Perrine Beal
AMIENS RIVERY ESCALADE	287	Maxime Sueur
BAIE DE SOMME ESCALADE	63	Gilles Damet
BOU'D'BROUSSE	331	Caroline Larzul
CHATEAU - THIERRY ESCALADE	92	Marion Lebrun
CLUB BLACK ROCK	58	Ludovic Gavois
CLUB ESCALADE DU BEAUVAISIS	311	Pascale Lanfranchi
DESVR'ESCALADE	48	Margot Lecocq
ESCAL'AMANDINOISE	203	André Bal
ESCALP LOUVROIL	174	Damien Duquesne
GRIMPEURS COMPIEGNOIS	232	Sébastien Hager
LA DEULE	225	Jean-Baptiste Gerardot-Druays
LACROIX ESCALADE	158	Claire Berrier
LITTORAL ESCALADE	143	Aurélia De Keersmacker
NORD GRAVITE	24	Sylvie Boucly
OPALE GLISSE	49	Thomas Tardiff
OUT'GRIMP	190	Fabien Dufossé
SAC A POF	581	Annabelle Boudeaud'Huy
SUD OISE ESCALADE	212	Johan Rouchon
TERNOIS ESCALADE	111	Jonathan Ochoa
V.U.C. ESCALADE - MONTAGNE	279	Eric Cattan
VADO ESCALADE	193	Sam Richard
VERTICALAIS	250	Frederic Masson
VERTICALE CLERMONTOISE	77	Pascale Lanfranchi (Procuration)
WEPPEP UP	33	Frédéric Rolland

Nous avons donc 25 clubs représentés pour 4437 licenciés représentés.

Ordre du jour :

AG Ordinaire :

- Rapport moral et activités passées
- Bilan financier
- Budget prévisionnel et vote du montant de la cotisation pour la saison **2025**
- Questions diverses
- Remise des médailles fédérales

Ouverture de l'assemblée générale :

367 rue Jules Guesde - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

<http://hdf.ffme.fr>

Avant-propos :

L'Assemblée Générale débute à 14h00 sous la présidence de Cyril Plé, après vérification du quorum.

Celle-ci se déroule en présentiel à la Maison Régionale des Sports (367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve d'Ascq) et en distanciel sur Teams.

Cyril Plé, président de la Ligue Hauts-de-France de la FFME remercie les représentants des clubs pour leur présence et invite Alain Carrière, président de la FFME (présent avec Julien Donnay – nouveau juriste de la FFME) à prendre la parole en introduction.

Pour des questions d'organisation, l'inscriptions des représentants et la vérification de leur pouvoir a été effectué en amont. L'émargement s'est effectué via Balotilo pour avoir un système commun. Balotilo servira également a voté pour l'ensemble des représentants de clubs inscrits.

Sébastien Hager a été désigné scrutateur par le Comité Directeur de la Ligue, sans opposition. Le quorum* ayant été atteint, les travaux peuvent commencer.

***Quorum** : conformément à l'article 10 des statuts, « l'assemblée générale peut valablement délibérer lorsqu'au moins le tiers de ses membres représentant au moins le tiers des voix est présent ». Lors de l'assemblée générale, les représentants présents disposent de 4437 voix sur un total de 5700 voix et 25 clubs sont représentés. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Vote du bilan moral et du rapport d'activité 2024 :

- Pour : 4137
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote rapport financier 2024 :

- Pour : 3947
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote maintien de la cotisation à 8 euros :

- Pour : 4185
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote budget prévisionnel 2024 :

- Pour : 3947
- Contre : 0
- Abstention : 190

Temps d'échange et de questions-réponses :

1. Sur les licenciés et la saturation des clubs

Question (Johan Rouchon) :

« Ces chiffres sur la saturation des clubs et le manque d'infrastructures, sont-ils partagés au-delà de notre groupe, par exemple avec les départements ou la région ? »

Réponse (Cyril Plé) :

« Oui, chaque club voit l'état de saturation. Les demandes croissantes ne peuvent être satisfaites sans nouvelles infrastructures. Ces données sont connues des départements et de la région. »

2. Sur les passeports et formations

Question (Claire Berrier) :

« Qui doit valider les passeports bleus et verts pour permettre de passer un initiateur ? »

Réponse (Cyril Plé et Maxime Sueur) :

« Ce sont les initiateurs, les moniteurs ou les instructeurs escalade qui peuvent les valider. Cela peut se faire via les clubs ou lors d'événements organisés par la Ligue. »

Question (Claire Berrier) :

« Est-ce prévu d'organiser des validations de passeports en 2025 ? »

Réponse (Cyril Plé) :

« Cela dépend des demandes des clubs. La Ligue a déjà organisé des validations, mais cela reste rare car le ratio entre investissement et résultats est faible. »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Quand faut-il remonter les demandes de formations ? »

Réponse (Clément Bonhomme) :

« Avant juillet 2025 pour pouvoir planifier au mieux l'année suivante. Tout ce qui peut être anticipé est mieux. Mais pour l'année prochaine nous allons certainement voir pour planifier par rapport à des formations qui sont récurrentes »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Où en sommes-nous par rapport à la formation associée à ce stage multi activité ? »

Réponse (Cyril Plé) :

« Le stage multi activité étant avant tout une découverte, il ne permet pas de fournir une formation diplômante en sortie de stage. L'idée est que via le stage, les organisateurs donnent aux participants les outils pour monter en compétences dans leur club. »

Question (Samuel Richard) :

Est-ce qu'il y a un passeport rouge de prévu cette année ?

Réponse (Cyril Plé) :

Non

Remarque de Maxime Sueur :

« Concernant les passeports rouges, je souhaite rebondir sur ce sujet. La saison dernière, nous en avons fait passer deux en dehors de la région. Lors d'une formation à Bordeaux la semaine dernière, j'en ai discuté avec le formateur, qui partageait mon avis sur la complexité du système actuel. Même au sein de la FFME, cela semble difficile à organiser. Désormais, Julia Miltenberger est la seule personne en charge des passeports rouges, ce qui lui permet de garder un contrôle et de garantir une égalité pour tous. Cependant, cette centralisation rend le processus plus complexe qu'auparavant, nécessitant l'aval systématique de la FFME »

Réponse (Alain Carrière) :

Je note, je ne connaissais pas ce problème mais je l'entends. C'est sûr qu'en revanche, j'ai entendu qu'au niveau des stats, il faut que les gens qui viennent soient au niveau quoi »

3. Sur l'équipe régionale

Question (Claire Berrier) :

« Quelles sont les modalités de sélection pour l'équipe régionale en 2025 ? »

Réponse (Clément Bonhomme) :

« Nous prévoyons d'organiser un sélectif en fin de saison. Cela permettra de mieux évaluer la motivation des jeunes et d'assurer une sélection équitable. »

Question (Fabien Dufossé, Out'Grimp) :

« Comment intégrer nos jeunes prometteurs dans l'équipe régionale ? »

Réponse (Cyril Plé) :

« Le sélectif prévu en fin de saison permettra d'identifier et d'intégrer ces jeunes. Les clubs seront informés des modalités. »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Les encadrants sont-ils rémunérés ? »

Réponse (Cyril Plé) :

« Non ce sont des bénévoles. »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Et si on les rémunère, est-ce qu'on peut avoir une personne pour s'en occuper ? »

Réponse (Léo-Paul Larzul et Caroline Larzul)

« Les entraîneurs qui font cela actuellement sont bénévoles et ce n'est pas l'aspect financiers qui les motive mais plutôt leurs contraintes de disponibilité qui conditionnent leur disponibilité. Sinon, nous sommes en cours de recrutement d'un agent technique. »

4. Sur le para-escalade

Question (Véronique Chevalier) :

« Depuis combien de temps le classement des clubs existe-t-il et pourquoi le para-escalade n'y est-il pas encore inclus ? »

Réponse (Alain Carrière) :

« Le classement des clubs existe depuis plus de 12 ans. Le para-escalade est encore en structuration avec peu de compétitions et de participants. » Alain Carrière note l'idée de l'intégration au classement club car c'est effectivement une bonne

idée.

Question (Jean Cheminade) :

« Est-il possible d'intégrer une catégorie para-escalade dans les championnats régionaux ? »

Réponse (Caroline Larzul) :

« Cela dépend de la disponibilité des chefs ouvriers et des infrastructures. Pour l'instant, c'est difficile vu le profil des murs et le calendrier serré. Mais nous restons ouverts à cette possibilité. »

5. Sur les assurances

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Y a-t-il un travail de communication auprès des grimpeurs pour les sensibiliser à l'assurance ? »

Réponse :

« Pas encore. L'individuel accident ne peut pas être imposé. On peut la conseiller fortement. »

Question (Jean Cheminade) :

« Je ne prends pas l'assurance car les clauses d'exclusion excluent d'office les para-grimpeurs. Pourquoi certaines clauses d'assurance excluent-elles certains grimpeurs ? »

Réponse (Alain Carrière) :

« Cela dépend des clauses spécifiques de l'assureur. Nous travaillons avec Allianz pour réviser ces exclusions. Une réunion est prévue pour résoudre ce problème. »

Question (Margot Lecocq) :

« Est-il nécessaire de souscrire une assurance supplémentaire pour des événements comme des forums ou des portes ouvertes ? »

Réponse (Alain Carrière) :

« Non, l'affiliation à la FFME couvre déjà la responsabilité civile pour ce type d'événements. Cependant, il est conseillé de vérifier les contrats pour éviter les doublons. »

6. Sur le recrutement d'un conseiller technique

Question (Léo-Paul Larzul)

« Est-ce qu'on a la proportion, dans les formations DEJEPS exécutées, de personnes qui proviennent d'associations ou de clubs, et celles qui sont proposées par des structures privées ou des établissements associés ? Parce que j'ai l'impression que finalement c'est la fédération qui organise ça et qui à ce poids-là d'organiser tout ça, et pourtant, les structures privées vont en profiter et elles ne participent pas à ça. »

Réponse (Alain Carrière) :

« Elles participent. Nous avons également des partenariats avec les opérateurs des salles privées qui participent à la formation. Cela permet de mutualiser les ressources et d'augmenter le nombre de candidats formés. »

Question (Pascale Lanfranchi)

« Quel est le salaire proposé ? »

Réponse (Clément Bonhomme et Cyril Plé)

- **Rémunération** : La fiche de poste propose un salaire débutant à 27 000 € brut par an (environ 21 000 € net), ajustable selon l'expérience et les compétences. Cela a été fixé après avoir étudié les pratiques des salles privées pour rester compétitif.
- **Environnement de travail** : Contrairement aux clubs où les horaires peuvent être un frein, la Ligue offre davantage de travail en journée.
- **Défi du recrutement** : De nombreux jeunes diplômés préfèrent travailler en montagne une fois formés, ce qui complique la structuration régionale.

Question (Fabien Dufossé) :

Est-ce qu'on pourrait, est-ce que vous pourriez nous envoyer la fiche de poste et ce que vous attendez exactement comme ça, on peut participer à notre échelle, à essayer de trouver la petite perle qui vous permettra d'avancer ?

Réponse (Cyril Plé)

« Pour l'instant, elle a été diffusée sur la newsletter sur nos différents réseaux, on l'a fait partager par la Fédération au niveau national aussi.

Mais s'il faut qu'on envoie un bah individuellement à chaque club, on peut le faire, ça coûte rien. »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Tes rémunérations (de Cyril Plé), elles font partie des charges salariés ou pas ?

Réponse (Clément Bonhomme)

« Oui, on les a mis dans rémunération des personnels. »

Question (Pascale Lanfranchi) :

« Et ça a été évalué ou pas ? »

Réponse (Cyril Plé)

« Non, non. »

Réponse (Olivier Defrain)

« Quand tu parles de réévaluer, tu veux dire s'il y a un changement au niveau de la cotation, de la notation ou si c'est maintenu ou pas ? »

Réponse (Pascale Lanfranchi) :

« Oui, j'étais encore au comité directeur quand on a décidé que la rémunération du dirigeant devrait être évalué chaque année »

La partie de question-réponse se termine sur un aparté de Alain Carrière sur le budget du sport de 2025 et le boycott de plusieurs fédérations aux vœux du ministère pour montrer le désaccord avec ce budget en baisse. Il est envisagé de mobiliser au niveau local, donc il est possible que la fédération relaie une information sur ce qui est fait.

Enfin lors de l'assemblée générale 2 bénévoles sont mis à l'honneur. **Marie Claire Mille** et **André Bal** ont été distingués pour leur engagement bénévole exceptionnel par la remise de la **médaille fédérale d'argent**.

Marie Mille a été saluée pour son rôle dans le développement de l'escalade en Picardie et son engagement continu au sein de Château-Thierry Escalade depuis 1986.

André Bal, président d'Escal'amandinoise, a été honoré pour ses 25 années d'engagement associatif au sein de son club, du comité Nord et de la Ligue. Ces distinctions reflètent la reconnaissance de la Ligue envers ses bénévoles les plus dévoués.

Fin de l'assemblée générale à 16h10.

Procès-verbal d'assemblée générale établi le 21 janvier 2025.

Cyril PLE, Président



Pour la Ligue Hauts-de-France
Véronique Chevalier, Secrétaire



367 rue Jules Guesde - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

<http://hdf.ffme.fr>